

1 Identification de la substance / préparation et de la société

Produit: Topol 1 - Topol 2 - Topol 3
Numero d'article: 151101_A, 151102, 151102-A, 151103
Numéro d'enregistrement: non applicable
Utilisation: Voir l'information de produit
Utilisation identifiée: aucun
Mode d'action: Voir l'information de produit.
Société: Buehler GmbH
In der Steele 2
D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE
Téléphone: 0800.89.73.71
Téléfax: 0800.88.05.27
Site internet: www.buehler.fr
E-mail: info@buehler.fr
Téléphone en cas d'urgence: 0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
Compétent: Simonavicius@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques: Pas de dangers particuliers connus.
Dangers pour la santé: Pas de dangers particuliers connus.
Dangers pour l'environnement: Le produit/la substance a la catégorie de danger pour l'eau 1.
Autres dangers: aucun
Symbole de danger: aucun
Phrases-R: aucun

3 Composition / Informations sur les composants

1 - < 30%	Oxyde de aluminium
CAS: 1344-28-1, EINECS/ELINCS: 215-691-6, EU-INDEX: , ECBnr:	
15 - 30%	Propane-1,2-diol
CAS: 57-55-6, EINECS/ELINCS: 200-338-0, EU-INDEX: , ECBnr:	

Commentaire relatif aux composants:
non applicable

4 Premiers secours

Indications générales: aucun
Après inhalation: non applicable
Après contact cutané: En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après ingestion: En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Indications pour le médecin: Traiter les symptômes.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié: Produit non combustible. Choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.
Agent d'extinction non approprié: Jet d'eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion: Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Indications complémentaires: Les résidus d'incendie doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:

Sol très glissant suite au déversement du produit.

Mesures de protection de l'environnement:

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Procédé de nettoyage:

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant les stockages en commun:

Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.

Données complémentaires concernant les conditions de stockage:

Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques:

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Composants possédants une valeur limite d'exposition:

1 - < 30%	Oxyde de aluminium, 10mg/m ³ *
-----------	---

*** VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition**

Protection respiratoire: non applicable

Protection des mains: Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374).

Protection des yeux: Lunettes de protection.

Protection corporelle: non applicable

Mesures générales de protection: Eviter le contact avec les yeux.

Mesures d'hygiène: Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:

aucun

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	suspension
Couleur:	blanc
Odeur:	inodore
Valeur du pH:	neutre
Valeur du pH [1%]:	neutre
Point d'ébullition [°C]:	non déterminé
Point d'éclair [°C]:	> 100
Température d'inflammation [°C]:	non déterminé
Limite inférieure d'explosion:	non applicable
Limite supérieure d'explosion:	non applicable
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	non déterminé
Densité [g/ml]:	non déterminé
Densité à [°C]:	
Densité de versement [kg/m ³]:	non applicable
Solubilité dans l'eau:	partiellement miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	
	non applicable
Viscosité:	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	
	non applicable
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Point de fusion [°C]:	non déterminé
Auto-inflammation [°C]:	non applicable
Temp. de décomposition [°C]:	non applicable

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:	Pas de réaction dangereuse connue.
Produits de décomposition dangereux:	
	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

12 Informations écotoxicologiques

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non applicable
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	non applicable
2006/11/CE:	non applicable
Indications générales:	Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:	Consulter le fabricant pour le recyclage.
Emballage non nettoyé:	Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	070799

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
- Code de classification:	
- Etiquettes de danger:	
- ADR LQ	
- ADR 1.1.3.6 (8.6):	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): -
Classification selon IMDG:	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
- EMS:	
- Etiquettes de danger:	
- IMDG Limited Quantities:	
Classification selon IATA:	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
- Etiquettes de danger:	

15 Informations relatives à la réglementation

Scénario d'exposition:	non applicable
Rapport sur la sécurité chimique:	non applicable
Classification:	Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires.
Symbole de danger:	aucun
Phrases-R:	aucun
Phrases-S:	aucun
Caractéristique particulière:	Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.
Autorisation, TITRE VII:	non applicable
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006.
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2009).
RÈGLEMENTATIONS NATIONALES	Non déterminé.



16 Autres données

Observer les restrictions d'emploi:

non

VOC (1999/13/CE):

ca. 19%

Tarif douanier:

non déterminé